

Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

- En 2011, les pays de l'OCDE dépensaient, en moyenne, 9 487 USD par an par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur : 8 296 USD par élève dans l'enseignement primaire, 9 280 USD par élève dans l'enseignement secondaire et 13 958 USD par étudiant dans l'enseignement supérieur.
- Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur, 94 % des dépenses unitaires totales sont consacrées à l'instruction. Des différences plus marquées s'observent dans l'enseignement supérieur, en partie parce que le budget de la recherche et développement (R-D) représente 32 %, en moyenne, des dépenses totales par étudiant.
- Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur ont progressé de 17 points de pourcentage, en moyenne dans les pays de l'OCDE, entre 2005 et 2011.

Description

Cet indicateur montre le niveau combiné des dépenses publiques et privées dans l'éducation. Dans les débats sur l'apprentissage, l'exigence de qualité – qui peut être synonyme d'accroissement des dépenses par élève/étudiant – est souvent tempérée par le besoin d'affecter les dépenses publiques à d'autres besoins et par le désir de garder les impôts à un niveau peu élevé. Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études dans de nombreux pays de l'OCDE, en effet l'augmentation des effectifs n'est pas toujours allée de pair avec une revalorisation des investissements dans l'éducation.

Résultats

Le salaire des enseignants a une forte incidence sur les dépenses unitaires. Parmi les dix pays dont les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées dans le secondaire, les facteurs les plus déterminants de ce niveau de dépenses sont souvent les salaires élevés des enseignants et les taux d'encadrement élevés.

Dans le primaire et le secondaire, une relation positive apparaît nettement entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement et le PIB par habitant : les dépenses unitaires tendent à être plus faibles dans les pays plus pauvres que dans les pays plus riches. Dans l'enseignement supérieur, cette relation est moins marquée, essentiellement parce que les mécanismes de financement et les tendances de scolarisation sont différents à ce niveau d'enseignement.

Une fois exclues les activités autres que l'enseignement proprement dit (la recherche et le développement ou les services auxiliaires, tels que l'aide sociale aux élèves/étudiants), le niveau des dépenses des pays de l'OCDE par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur passe de 9 487 USD, en moyenne, à 8 002 USD, en moyenne. Ce chiffre s'explique principalement par les dépenses unitaires nettement inférieures dans le supérieur, une fois déduites les dépenses au titre des activités autres que l'enseignement.

En moyenne, les pays de l'OCDE dépensent près de deux tiers de plus par étudiant dans l'enseignement supérieur que par élève dans l'enseignement primaire. Toutefois, les autres services, et en particulier les activités de R-D, constituent parfois des postes de dépenses importants dans l'enseignement supérieur. Abstraction faite de ces postes de dépenses, les dépenses

au titre des services d'éducation proprement dits dans le supérieur restent, en moyenne, supérieures de 11 % à celles enregistrées dans le primaire, le secondaire et le post-secondaire non supérieur.

Tendances

Entre 1995 et 2011, les effectifs sont restés relativement stables dans l'enseignement primaire, secondaire, et post-secondaire non supérieur dans la plupart des pays ; à ces niveaux d'enseignement, les dépenses unitaires ont augmenté de plus de 60 %, en moyenne, dans tous les pays dont les données sont disponibles sauf en Italie. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, cette augmentation a été relativement plus sensible entre 1995 et 2005 qu'entre 2005 et 2011.

Depuis le début de la crise économique survenue en 2008, les dépenses unitaires ont continué d'augmenter dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur, sauf au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande et en Italie. Les dépenses unitaires dans l'enseignement supérieur ont régressé dans plus d'un tiers des pays, essentiellement parce que les effectifs d'étudiants ont augmenté plus rapidement que les dépenses. Échappent à ce constat la Fédération de Russie, l'Irlande, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Pologne, qui affichent une diminution des dépenses unitaires dans l'enseignement supérieur durant cette période.

Définitions

Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2011 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2013. Les dépenses unitaires à un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants (en équivalents temps plein).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

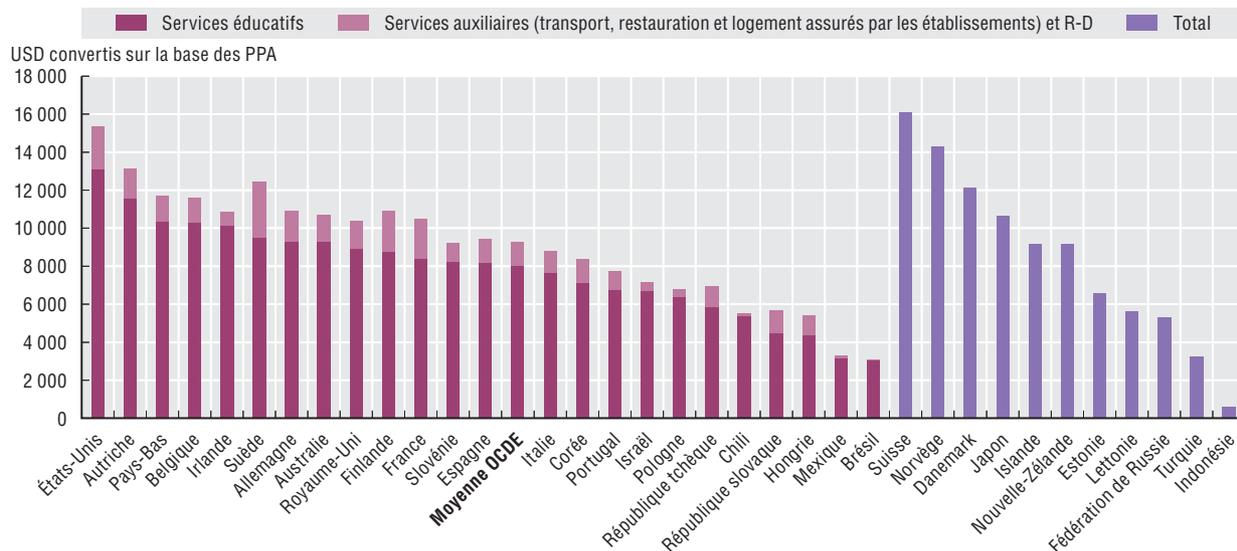
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur B1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, et en pourcentage du PIB par habitant.
- Les dépenses cumulées par élève/étudiant des établissements d'enseignement.

Graphique 4.1. **Dépenses annuelles par élève/étudiant, 2011**

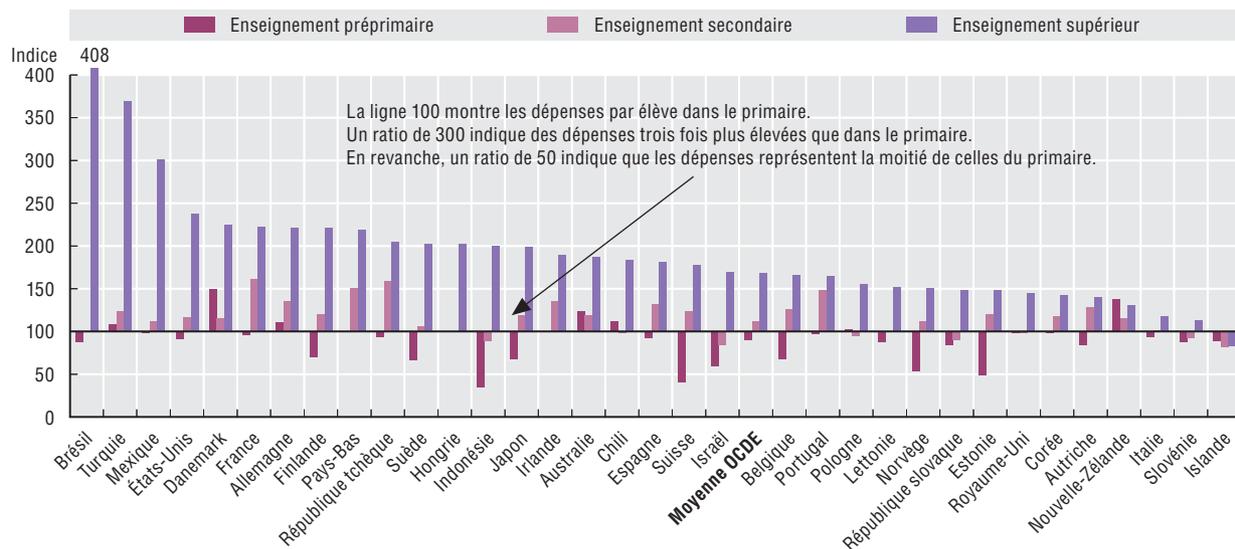
Ce graphique montre le total des dépenses annuelles (publiques et privées) des établissements d'enseignement par élève/étudiant. Ces chiffres donnent une idée du coût unitaire de l'éducation dans le cadre institutionnel.



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014*, graphique B1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933117060>.

Graphique 4.2. **Dépenses dans l'enseignement primaire par rapport aux dépenses dans les autres niveaux d'enseignement, 2011**

Ce graphique compare les dépenses annuelles (des établissements d'enseignement) par élève/étudiant dans les différents niveaux d'enseignement aux dépenses dans le primaire.



Source : OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014*, graphique B1.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933117098>.



Extrait de :
Education at a Glance 2014
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-17-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.